MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat : FR40MUS541423

Type de contrat :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) REGIE ECOLE DE MUSIQUE ST PRIEST à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de REGIE ECOLE DE MUSIQUE ST PRIEST.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA

FR40 MUS 541423

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER	DESIGNATION DU CREANCIER (A)
Nom, prénom : Adresse : Code postal : Ville : Pays :	Nom : **REGIE ECOLE DE MUSIQUE ST PRIEST** Adresse : **14 PLACE CHARLES OTTINA** Code postal : **69800** Ville : **SAINT-PRIEST** Pays : **FRANCE**

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER (B)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par REGIE ECOLE DE MUSIQUE ST PRIEST. *En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec* REGIE ECOLE DE MUSIQUEST PRIEST.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.